



SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT DU RU DE NESLES

## Travaux de restauration du ru de Nesles

### Tranche 2

#### Compte-rendu de la réunion de piquetage 27 novembre 2015

<b>Lieu :</b>	Devant la Mairie d'Etampes-sur-Marne à 9h
---------------	---

<b>Maître d'ouvrage :</b>	<b>Maître d'œuvre :</b>	<b>Entreprise :</b>
Syndicat intercommunal d'aménagement et de gestion du ru de Nesles	Union des Syndicats d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques	ETS MASCITTI NINO SA

<b>Nom, Prénom:</b>	<b>Organisme :</b>	<b>Présent</b>	<b>Absent</b>	<b>Excusé</b>
MAGNEIR Jean-Luc	Président du Syndicat			✓
AUBRY Vincent	USAGMA	✓		
MASCITTI Dominique	ETS MASCITTI NINO SA	✓		
AMELOT Stephan	Maire de Nesles la Montagne	✓		
BECQUET Bernadette	Propriétaire sur Etampes-sur-Marne	✓		
DUCLoux Jean-Pierre	Maire adjoint de Château-Thierry	✓		
RASTOUT Colette	Propriétaire Etampes-sur-Marne	✓		
ABC Distribution	Propriétaire	✓		
MALEZE Patrick	Commune de Nesles la Montagne	✓		
MENVIELLE Erwan	Agence de l'Eau Seine Normandie			✓
GUYOT Pascal	Entente Marne			✓

La présente réunion concerne le piquetage de la 2<sup>ème</sup> tranche des travaux de restauration qui ont été confiés à l'entreprise : Ets. MASCITTI NINO S.A. – 02602 VILLERS COTTERETS.

## DETAIL DES TRAVAUX

- A la suite de la gestion initiale des berges et du lit mineur initiée lors de la première tranche, un nouveau diagnostic du ru de Nesles a été réalisé en 2014. Cette prospection terrain, comprise sur la partie urbaine du ru de Nesles, permet de cibler les berges prioritaires à un aménagement.
- Cette tranche du programme de travaux pluriannuel comprend l'aménagement de 7 sites sur les communes Nesles-la-Montagnes, Nogentel, Nesles-nouveau, Etampes-sur-Marnes et Château-Thierry.
- Les interventions seront réalisées pour la totalité d'entre elles avec des méthodes en génie végétale. La réfection à l'aide de matériaux naturels permet une reprise rapide et une pérennité de l'aménagement.
- Les zones de travaux sont listées dans le tableau ci-dessous :

	Lieux des travaux	Typologie d'action	Linéaire / surface
Site 1	Nesles-la-Montagne	Sensibilisation du propriétaire sur l'utilisation des produits phytosanitaires Ensemencement des berges	200 m <sup>2</sup>
Site 2	Nesle-la-Montagne	Abattage des arbres fortement penchants et sec sur pied (haut de berge à + de 5 mètres) Bouturage de saule arbustif	150 m <sup>2</sup>
Site 3	Nesles-la-Montagne	Abattage de résineux (essence non adaptée) plantés en bordure du ru de Nesles Plantation d'hélophytes Retrait d'un obstacle à l'écoulement	30 ml
Site 4	Nesles nouveau / Etampes-sur-Marne	Mise en défens du cours d'eau par l'installation d'une pompe de prairie et de clôture	20 ml
Site 5	Nesles nouveau / Nogentel	Talutage de berge (rive gauche) en pente douce avec une fascine d'hélophytes en pied	40 ml
Site 6	Nesles nouveau / Nogentel	Remise en état du dépierrure (en amont de la buse) réalisé lors de la 1 <sup>ère</sup> tranche	3 ml
Site 8	Château-Thierry	Suppression du béton posé en berge et dans le lit Création d'une fascine d'hélophyte	40 ml

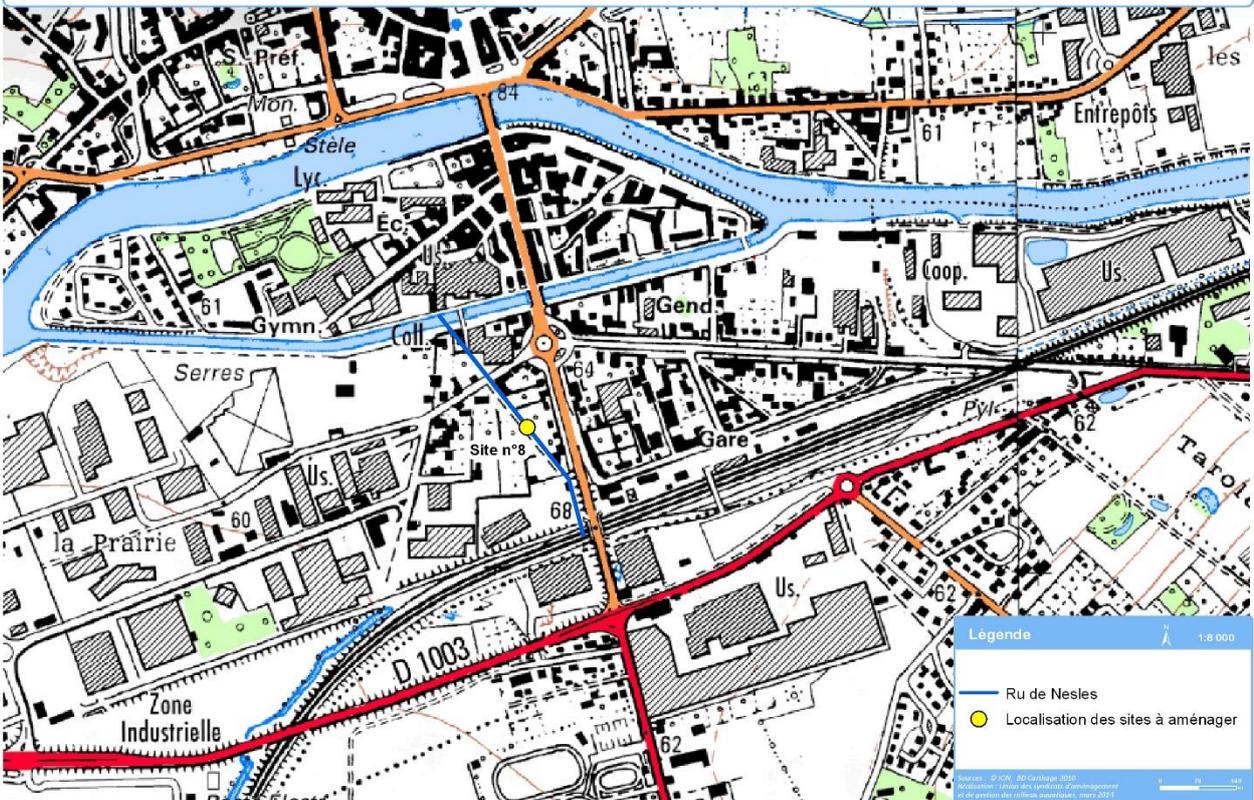
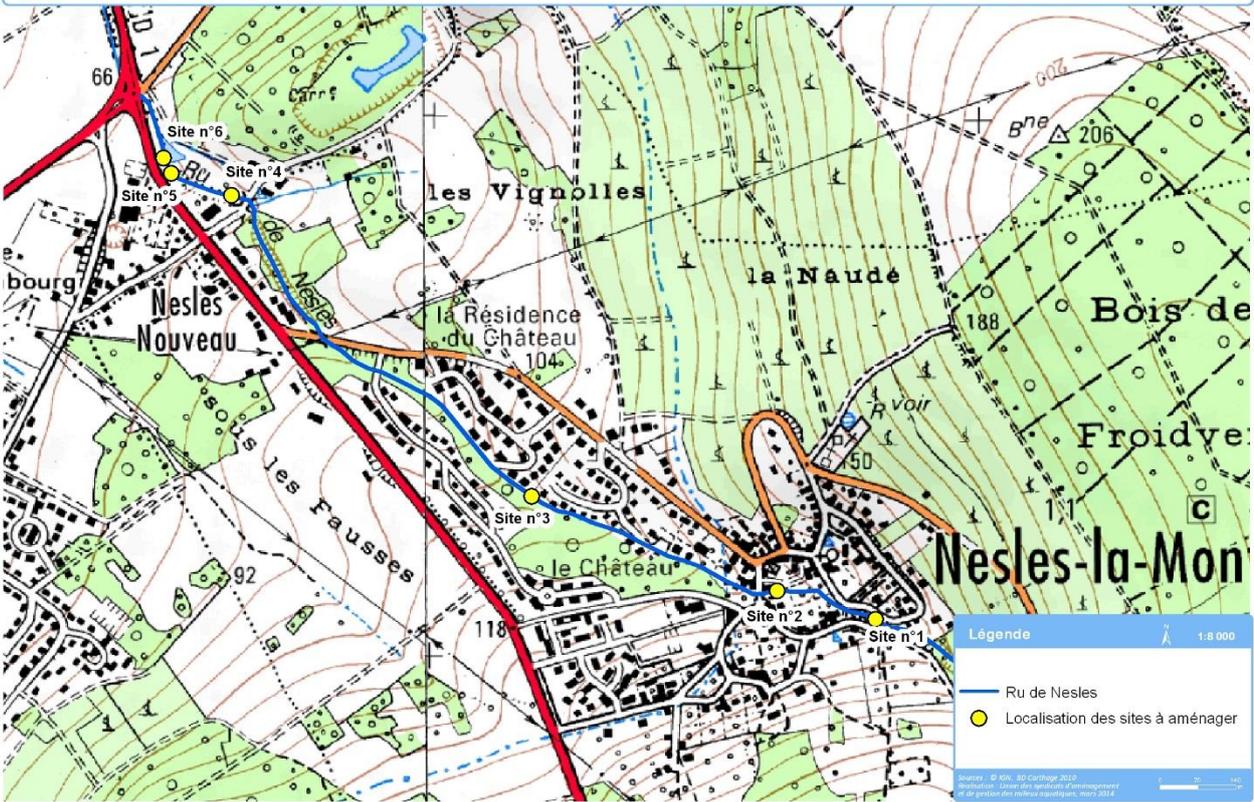
- L'équipe (pelle mécanique et ouvriers) de l'entreprise MASCITTI commencera les travaux courant de la semaine 50.
- Lors de la réunion de piquetage, il a été décidé de débiter les travaux par les sites 4, 5 et 6. Les propriétaires, de ses 3 sites, étaient présents à la réunion de piquetage. Il a été convenu de les prévenir 2-3 jours avant le commencement des travaux sur leur parcelle.
- Les conditions d'accès aux parcelles ont été vues avec l'entreprise et les propriétaires.



Site 4 : mise en défens du cours d'eau



Site 5 : talutage de berge



#### REMARQUES ET OBSERVATIONS :

- Le suivi de ces travaux fera l'objet de réunions de chantier hebdomadaires. Toute personne qui le souhaite peut y participer.
- La carte des travaux a été envoyée en mairie pour affichage et information aux riverains. Il est d'ailleurs rappelé qu'une servitude doit être respectée pour le bon déroulement des travaux.
- Pour faciliter les relations entre les différents partenaires associés dans le suivi des travaux d'entretien, veuillez trouver ci-dessous les coordonnées de ces derniers :

M. MASCITTI – Entreprise MASCITTI NINO SA .....06.12.43.28.43

M. AUBRY – Union des syndicats.....03.23.20.36.74

#### LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE REUNION :

- La prochaine réunion de chantier est prévue **le lundi 14 décembre à 10h00** sur le site 4 dans la commune d'Etampes-sur-Marne.

Le service technique,

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'R' followed by a long horizontal stroke.